

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC VALANT PERMIS DE STATIONNEMENT
BOULEVARD DE LA MANCHE
PARKING COTE DIGUE

Objet : Mise en place d'un point d'informations communales et touristiques et d'une « bibliothèque de plage ».

Le Maire de Merlimont,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de Sécurité Intérieure
Vu le Code de la Route,
Vu la demande présentée par **la commune de Merlimont**,
à l'effet d'obtenir un emplacement pour un point d'informations communales et touristiques et d'une « bibliothèque de plage »,

ARRETE

Article 1^{er} : La mise en place d'un point d'informations communales et touristiques et d'une « bibliothèque de plage » (longueur 8,93 mètres, largeur-profondeur 5,99 m, surface totale : 51,70 m²) sur 2 places de parking du boulevard de la Manche est autorisée du **lundi 09 juin 2025 au lundi 08 septembre 2025**, afin d'accueillir et de renseigner la population et de stocker les livres de la bibliothèque municipale en période estivale.

La bibliothèque de plage sera ouverte le lundi au dimanche de 14h00 à 17h30.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié et affiché réglementairement au lieu et place habituels en mairie.

Article 3 : Madame le Directeur Général des Services, Madame le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Merlimont, la Police Municipale, Monsieur le Responsable du service animations vie locale, Monsieur le Responsable des services techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à MERLIMONT, le 23 avril 2025.
Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS,
Maire de MERLIMONT.

